



Septembre 2019

Newsletter 3/2019

Contenu

- Mot du président
- Les News du Bureau et du Comité cantonal
- Actualités cynégétiques
- La vie des sociétés membres
- Agenda
- On en débat dans les commissions permanentes
- Le coin de l'éthique
- Espace « Chasseurs »

Ne pas oublier de décompter vos heures de bénévolat et les déplacements



Le mot du Président

Chers chasseresses et chasseurs fribourgeois,

La période la plus intense de l'année arrive. Profitons-en, comme il se doit, au contact de notre magnifique nature fribourgeoise, dans l'esprit de Saint-Hubert et de l'éthique de la chasse ! Soyons positifs et conscients de la chance que nous avons, de vivre pleinement la saison de chasse, avec des instants privilégiés, de belles rencontres et beaucoup d'émotions. Soyons solidaires, soyons compréhensifs et ouverts d'esprit, soyons dignes de la confiance qui nous est donnée. Sachons défendre la chasse et ses valeurs, en respectant la nature, ses autres usagers et nos partenaires.

A toutes et tous, nous vous souhaitons une très belle saison de chasse, pleine de succès, dans un esprit de confiance, d'amitié et de camaraderie.

Vive la chasse !

Frédéric Oberson, président ai

Les votations fédérales approchent et tous(tes) les candidats(es) sont maintenant connu(e)s. Soutenir celles et ceux pratiquant notre art est très important pour s'assurer une bonne représentation au Parlement durant les 4 années à venir.

ChasseSuisse a publié la liste « nationale » des candidat(e)s qui sont chasseresses et chasseurs. A signaler en particulier sous Fribourg la candidature de nos collègues **Jean-François Rime (UDC)** et **Emmanuel Kilchenmann (UDC)** qui se présentent également au Conseil national.

<https://jagdschweiz.ch/la-politique-de-chasse/elections-federales-2019/>

Décompte annuel des heures effectuées par les chasseurs

N'oubliez pas de rendre votre feuille remplie auprès du président de section.

<http://chassefribourgeoise.ch/commissions-et-associations/#commissions>

Délai 15 novembre.

Pour rappel ces données sont indispensables et servent de référence à la Fédération lors de son rapport annuel sur l'exécution du contrat de prestations conclu avec l'Etat de Fribourg.

Avis aux intéressés

Pour rappel : **les fonctions de président de la Commission « Ethique et Communication » et d'attachés de presse de langue française et allemande ne sont pas encore repourvues.** Merci de manifester votre intérêt au secrétariat ou de lui signaler l'adresse de collègues susceptibles de remplir ces fonctions.

Les news du Bureau et du Comité cantonal

Révision 2020 OCHA et OPLAN



Le comité, convoqué par vice-président Frédéric Oberson, en sa qualité de président ad intérim de la FFSC depuis l'élection d'Anton Merkle à la présidence de Chasse-Suisse, a siégé le mercredi 4 septembre 2019 à Tentlingen. Un ordre du jour chargé attendait les membres, dont le principal objet concernait l'examen et la suite à donner aux propositions des sections en vue de la révision de la réglementation de la chasse, en particulier de l'Ordonnance sur la chasse (Ocha) et l'Ordonnance sur la planification de la chasse 2020 (OPlan 2020). Préavisées par la Commission « Chasse et chiens », le Comité a décidé de soumettre à la Direction des Institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), en charge de la chasse pour le Conseil d'Etat, et de défendre dans le cadre de la procédure de la modification réglementaire,

les propositions de modification suivantes :

1. Simplifier d'une manière général la réglementation sur la chasse, de telle sorte qu'elle soit compréhensible par tout un chacun et non seulement par des juristes.
2. La remise d'un seul bracelet combiné pour le chevreuil et le chamois et le tir d'une marmotte.
3. La suppression de la délimitation du territoire de montagne, tout en maintenant les secteurs de chasse.
4. Subsidiairement, l'élaboration de droits identiques conférés par le permis de base pour la chasse en dehors et dans les territoires de montagne des renards, des blaireaux, des martres et des fouines, à l'exception de la chasse en battue.
5. Donner la priorité aux chasseurs fribourgeois dans l'octroi des permis de chasse du chamois, aussi longtemps que le quota de tirs ne dépasse le nombre d'intéressés à cette chasse.
6. La mise en place d'une application plus simplifiée, permettant un meilleur accès aux informations.
7. Améliorer la transparence dans les comptages des animaux sauvages et les statistiques de chasse, surtout dans la gestion de la population de sangliers.
8. Réexaminer les périodes de chasse en tenant compte de la modification des conditions météorologiques, en particulier pour la chasse du chamois.
9. Réexaminer les modalités de chasse du sanglier en vue d'améliorer leur efficacité (intégration de cette chasse dans le permis de base, gratuité, chasse en pleine lune et utilisation de sources lumineuses).
10. Donner la possibilité de racheter des bracelets supplémentaires pour la chasse du chevreuil.
11. Renoncer à des contrôles systématiques.
12. Donner aux DIANA de district la possibilité de localiser des bonnes places de parc, avec un éventuel système de vignette.
13. Ouverture des secteurs de la dent de Lys et du Vanil Noir à la chasse aux bouquetins.
14. Lorsque le quota de cerfs n'a pas été atteint et que le Service procède à des tirs de régulation, donner la possibilité pour un chasseur de pouvoir effectuer un tir de régulation accompagné d'un garde-faune. Lorsque le nombre de chasseurs dépasse le nombre de cerfs à tirer, le choix se fait par tirage au sort.
15. Permettre en cas de chasse prolongée du sanglier l'utilisation des chiens.
16. Installation d'égrainoirs automatiques pour la chasse dans les réserves de la Grande Cariçaie.

Et voilà les propositions de la commission Chasse et Chiens:

17. Examiner la proposition de pouvoir transporter les animaux d'une colonie à l'autre ; éventuellement de pouvoir amener des bouquetins d'ailleurs.
18. Gestion de la chasse du chamois sur le plan intercantonal avec Berne, Vaud et Valais. Fribourg.
19. Radier la mention de la hauteur de 45 cm pour l'utilisation des chiens.
20. Réexamen des taxes liées au permis de la chasse du cerf.
21. Rétablir la date de fin janvier pour la fin de la chasse du canard.
22. Examen de l'opportunité de la réouverture de la chasse du lièvre.
23. Suppression de la réserve 14 de Seedorf.

Suite des travaux

Avant de les soumettre aux instances compétentes, le Comité examinera une dernière fois ces propositions lors de sa prochaine séance, tout en veillant à ce qu'elles soient dûment argumentées. C'est la mission qui a été confiée à la Commission « Chasse et chiens ».

Autres dossiers

Le Comité a ensuite pris acte des informations concernant l'avancement des dossiers concernant l'aménagement d'un stand de tir et l'utilisation des drones dans le cadre de la protection des faons, deux sujets qui seront traités dans la NL, lorsque des informations précises pourront être données.

Enfin, les membres ont été invités à rappeler aux chasseuses et chasseurs de ne pas oublier de communiquer les heures de travail bénévoles et les frais de déplacement y relatifs aux responsables des activités de leur section. Ces informations sont indispensables à l'élaboration du rapport annuel sur l'exécution du mandat de prestations que la FFSC doit soumettre au Service de la chasse.

Actualités cynégétiques

La régulation des animaux sauvages hors période de chasse, en particulier des sangliers dont le cheptel ne cesse de croître, avec les dommages collatéraux que l'on connaît, a fait l'objet de plusieurs controverses et discussions, souvent passionnées. Jadis confiés aux seuls gardes de faune, ces tirs ont fait l'objet d'une première ordonnance du Conseil d'Etat ouvrant, à des conditions strictes, la possibilité à des chasseresses et chasseurs trié(e)s sur le volet d'y participer. Cette ordonnance n'a jamais été mise en application, car jugée par le Tribunal cantonal, comme les tirs antérieurs des gardes faune, contraire à la loi.

Nouvelle ordonnance

Un nouvel acte réglementaire, intitulé « Ordonnance concernant la chasse aux sangliers » a été édicté le 14 mai 2019 et avait pour but d'ouvrir la période de chasse du sanglier aux mois de juillet et août 2019, afin de réduire les dommages dans le domaine agricole.

Les résultats de cette chasse se présentent comme suit : 116 chasseresses et chasseurs se sont inscrit(e)s. Elles/ils ont prélevé 26 individus.



Appréciation

De l'avis du fin chasseur notamment de sangliers, Jean-Daniel Maendly, par ailleurs représentant de la FFSC au sein du comité inter-cantonal de pilotage VD/FR pour la chasse aux sangliers, cette chasse s'est très bien déroulée, malgré les conditions difficiles et les moyens de chasse limités (à l'affût ou à l'approche sans chien). A sa connaissance aucun incident n'est à signaler, ni aucune critique provenant des autres utilisateurs de la nature. Les agriculteurs ont relevé également les effets positifs d'une telle chasse, les encourageant même dans leur quête. Il est difficile en revanche, en l'état, d'apprécier le tableau de chasse en relation avec la diminution des dégâts causés.

Suite

En l'état le futur de cette chasse est encore inconnu. Plusieurs participants souhaitent en tout cas son renouvellement l'an prochain.

La vie des sociétés membres

A signaler en particuliers, la participation des chasseresses et des chasseurs de la DIANA Sarine au cortège cantonal de la bénichon du 8 septembre 2019 à Ecu-villens. Leur « défilé » a été très applaudi. Une belle occasion d'ouvrir la chasse au grand public. Merci aux organisateurs !



Agenda

07.03.2020 Assemblée des délégués à Grangeneuve

On en débat dans les commissions permanentes

La Commission de formation et de tir poursuit sereinement son chemin dans le cadre de son programme vers la délivrance de nouveaux diplômes de chasseresses et chasseurs et pour lequel les candidates et candidats font preuve de sérieux et d'assiduité. Journée incontournable de ce parcours : la journée du chien qui s'est déroulée le 8 septembre 2019 au chalet des Troncs à Sorens. Les organisateurs ont tout mis en œuvre pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. Les candidates et candidats ont pu ainsi bénéficier de nombreux conseils et informations, dans un environnement pratique, sur leur futur meilleur compagnon de chasse à quatre pattes. A signaler l'intérêt suscité par les chasseurs bénévoles Ursula, Peter et Michel sur la conduite des chiens et en particulier la prestation remarquable du garde faune Patrick avec son compagnon Aiko dans la recherche d'un animal blessé. Enfin l'accueil chaleureux de la Section du Gibloux dans « son » chalet a été accompagné par les airs envoûtants des sonneurs de cors de chasse du Pays de Fribourg.

La Commission Chasse et chien, sous la présidence dynamique de Bernard Bapst a consacré un temps à examiner les propositions des sections se rapportant à la modification de la réglementation de la chasse (cf. rubrique ci-dessus). Elle s'y consacrera encore en début novembre pour bien les étayer avec des arguments les plus pertinents possibles.

Informations « chiens de rouge »

2019 sera une année particulièrement riche et intense pour les conducteurs de chiens de rouge de la Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse. En effet, ce ne sont pas moins de 12 nouveaux binômes qui sont venus grossir le rang des conducteurs diplômés fribourgeois. La première session, organisée avec brio par la section de la Veveyse, le 6 juillet 2019 a couronné de succès Baeriswyl Christophe, Brunisholz Yolande, Eggertswiler Eric, Gobet Eric, Grosset Richard, Messerli Benoît et Villard Daniel.



Dans le même temps, la formation pratique des juges-stagiaires de la Fédération débutait avec les 3 premiers candidats sous la bienveillance et l'œil avisé des juges officiels du jour. Et, c'est dans un silence quasi religieux, que chacun écoutait les précieux conseils de ces derniers.



La première session n'ayant pas réussi à absorber la totalité des candidats, une seconde session a été organisée au pied levé par la Commission chasse et chiens avec l'appui inconditionnel de la Section de la Gruyère. Nous avons pu compter sur les forces vives de la Gruyère, qui n'a pas ménagé ses efforts durant tout l'été.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés ce dimanche 1er septembre dans les forêts du Gibloux. La première équipe, composée du juge, du juge-stagiaire, du responsable de piste et du conducteur avec son chien est partie effectuer au lever du jour la recherche du chevreuil blessé.



Tandis que le conducteur écoutait les informations que lui délivraient le juge-stagiaire sur le déroulement de la recherche et découvrait les premiers indices, son chien attendait bien patiemment auprès du sac de matériel de recherche.

Même les dieux étaient avec nous ! En effet une fine pluie bienvenue durant la nuit précédente s'était chargée de nous fournir de bonnes conditions de recherche en rafraîchissant les chaleurs caniculaires préexistantes. Il n'en fallut pas moins pour le binôme parfaitement entraîné qui parcouru l'exercice sans faute avec une complicité exemplaire dans une performance de 12 minutes !



Grâce à leur travail et à l'encadrement dont ils ont bénéficié au sein des différentes sections de la Fédération, Descloux Joël, Eggertswyler Claude, Raboud Yvan, Repond Frédéric et Tornare Jérôme avaient rendez-vous avec la réussite ce 1er septembre 2019.

Tant les conducteurs que les juges ont partagé avec une certaine émotion le bonheur du travail avec le meilleur ami de l'homme et son aboutissement. C'est dans un esprit de convivialité, d'amitié et quelques notes de musique que s'est terminée cette splendide journée.



La Commission chasse et chien vous adresse un immense MERCI à tous !

Ces conducteurs fraîchement diplômés ne figureront pas sur la liste annuelle habituelle, cette dernière étant déjà sortie. Par contre, ils ont la possibilité d'adhérer au groupe de « FFSC recherches » sur WathsApp et nous ne pouvons que vous inviter à faire appel à leurs services.

Pour la future saison de chasse, nous rappelons à tous les chasseurs l'obligation de contacter un conducteur pour tout tir d'ongulé n'ayant pas abouti et d'informer le surveillant de la faune du secteur en cas de recherche infructueuse. Pour les recherches en dehors des heures de chasse, il est obligatoire d'informer le surveillant de la faune du secteur avant de procéder à la recherche. Toutefois, la décision d'effectuer une recherche revient au conducteur du chien de rouge.

Le coin de l'éthique

L'objectif de « l'excellence », à savoir le déroulement d'une saison de chasse sans faille, dans le respect de l'éthique, de la réglementation, de la solidarité et camaraderie demeure. A vous d'y être attentifs.

Espace « Chasseurs »

Aubade des trois ensembles de sonneurs de cors de chasse : Fribourg, quartier du Bourg, lors du marché du 7 septembre 2019



**Fédération Fribour-
geoise des sociétés de
chasse**

Président ad interim :
Frédéric Oberson

Route des Sciaux 18
1727 Corpataux

Adresse mail :
obersonf@gmail.com

Téléphone :
079 620 70 51

Nous sommes sur le
web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.chassefribourgeoise.ch



Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse
Freiburger Jagdverband



Waidmannsglück !

Commission « Ethique et
Communication »

secretariat@chassefribourgeoise.ch